

Les services de prise en charge par la parenté au Nouveau-Brunswick

1re édition



Information et soutien pour les personnes qui prennent soin, ou envisagent de prendre soin, d'un enfant ou d'un jeune avec lequel elles entretiennent une relation étroite.

ON VEUT AVOIR DE TES NOUVELLES!

Ce guide est conçu pour soutenir les parents proches et vos commentaires nous aident à l'améliorer.

N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions, suggestions ou questions en visitant soutienssociauxnb.ca/commentaires ou en scannant le code QR ci-dessous.



Ce guide a été mis à jour pour la dernière fois en mars 2026

Bienvenue et aperçu général

À propos de ce guide

Devenir un parent proche est une décision importante. Que vous envisagiez ce rôle ou que vous preniez déjà soin d'un enfant ou d'un jeune avec qui vous entretenez une relation étroite, ce guide vous accompagnera à chaque étape.

Nous avons élaboré ce guide en tenant compte des commentaires des parents proches du Nouveau-Brunswick. Nombre d'entre eux ont souligné que des informations claires, une bonne compréhension des ressources disponibles et un sentiment de préparation accrue sont essentiels à la réussite dans ce rôle important.

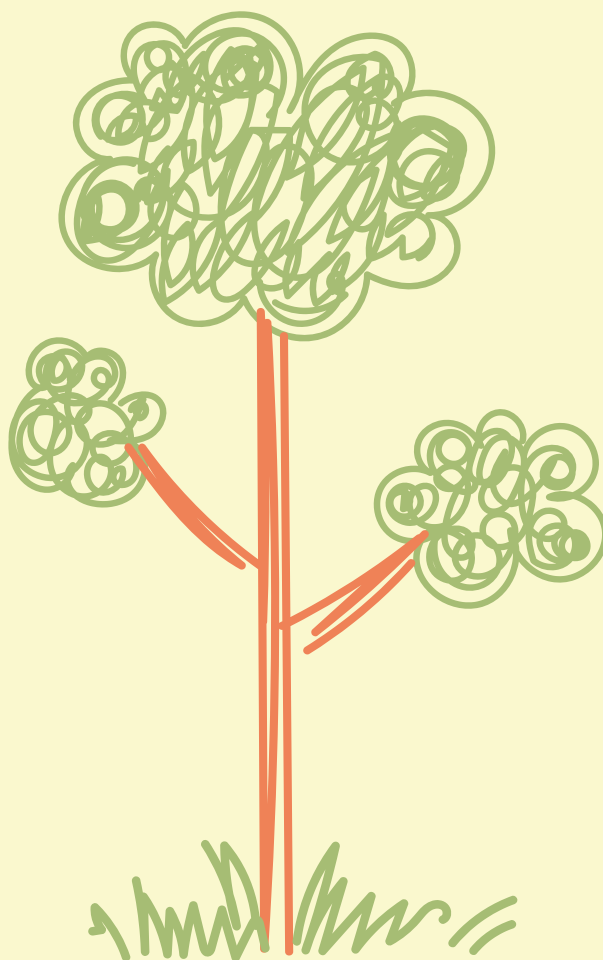
À l'intérieur, vous trouverez des renseignements utiles sur :

- Fonctionnement du placement dans un arrangement des services de prise en charge par la parenté.
- Vos responsabilités et ce à quoi vous pouvez vous attendre
- Comprendre les renseignements juridiques et la prise de décisions
- Gérer les relations avec les parents, la famille élargie et les autres personnes importantes dans la vie de l'enfant ou du jeune
- Le soutien et les services à votre disposition
- Comment obtenir de l'aide au besoin

Ce guide comprend également des réponses aux questions fréquemment posées et des conseils pour vous aider à vous sentir préparé et confiant.

➡ **Ces renseignements sont destinés à être partagés !**
N'hésitez pas à les imprimer et à les diffuser.

(!) Veuillez noter que ce guide est fourni à titre informatif seulement et ne remplace pas les conseils de professionnels de la santé, du droit ou de la finance. Les programmes et les renseignements peuvent évoluer ; veuillez donc vérifier les détails auprès des services et organismes mentionnés dans ce document.



Un message aux parents proches

Merci de vous engager à prendre soin d'un enfant ou d'un jeune avec qui vous avez une relation étroite. Nous comprenons que ce rôle peut être à la fois enrichissant et exigeant. Il exige de la patience, du travail et du dévouement, tout en vous permettant de concilier les besoins de votre famille et votre vie quotidienne.

Les soins que vous prodiguez créent un environnement sécuritaire, stable et familial pour l'enfant ou le jeune pendant une période qui peut sembler incertaine ou difficile pour tous. Au-delà des soins, vous offrez du réconfort, du soutien et un lien précieux.

C'est normal de se sentir parfois dépassé ou d'avoir des questions. Du soutien est disponible pour vous guider et vous aider, afin que vous n'ayez pas à affronter chaque difficulté seul.

Votre rôle est essentiel et vos efforts ont un impact positif et durable sur l'enfant ou le jeune dont vous prenez soin.

Merci d'avoir
fait une
différence
d'une manière
que ★VOUS★
Seul pouvez.



Aperçu : Feuille de route pour les services de prise en charge par la parenté

.....

Votre rôle comme parent-proche

En tant que parent proche, vous offrez amour, soutien et stabilité à un enfant ou un jeune avec qui **vous avez déjà une relation étroite.**

1

Commencer

Envisagez-vous de prendre soin d'un enfant ou d'un jeune que vous connaissez et pour qui vous avez de l'affection?

- ➔ Découvrez le **fonctionnement des services de prise en charge par la parenté** et ce qu'il implique en consultant ce guide.
- ➔ Prenez le temps de réfléchir si cet engagement **convient à vous** et à votre famille.

Votre travailleur social est là pour répondre à vos questions et vous accompagner tout au long du processus !

Obtenir l'agrément en tant que parent-proche

Un travailleur social vous accompagnera afin de mieux comprendre la situation de votre famille, vos relations et votre capacité à assumer ce rôle important.

Ensemble, vous explorerez trois axes principaux :

- ➔ Créer un **environnement familial sécuritaire**
- ➔ Comprendre les **besoins de l'enfant ou du jeune**
- ➔ Comprendre **vos besoins (en tant que parent-proche)**

2



Prochaines étapes

Une fois l'évaluation terminée, votre travailleur social vous **communiquera les résultats et vous expliquera la suite des événements.**

3



Travailler en équipe

Si votre demande est acceptée comme parent proche, vous vous joindrez à l'équipe de soutien de l'enfant ou du jeune. Vous travaillerez en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux, les techniciens en travail social et/ou les conseillers en interventions communautaires afin de répondre aux besoins de l'enfant ou du jeune et de **soutenir ses objectifs à long terme.**



Planifier l'avenir

L'objectif des arrangements des services de prise en charge par la parenté est d'aider l'enfant ou le jeune à retourner chez ses parents en toute sécurité lorsque c'est dans son intérêt supérieur. Les arrangements des services de prise en charge par la parenté sont souvent une solution temporaire au départ, mais si l'enfant ou le jeune ne peut pas retourner chez lui, vous travaillerez avec votre travailleur social à l'élaboration d'un plan à long terme.

4

Soutiens et ressources pour les parents proches



Paiements mensuels



Allocations saisonnières



Carte médicale



Supports sur mesure